



**Commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
331, rue du Couvent,  
Maniwaki (Québec), J9E 1H5

## COMMUNIQUÉ

*Pour publication immédiate*

### L'ACTUALITÉ

## Un palmarès qui ne dit pas tout

**MANIWAKI, LE LUNDI 01 NOVEMBRE 2004-** La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tient à émettre des réserves quant au palmarès annuel des écoles secondaires, publié ce mois-ci dans la revue *L'Actualité*.

C'est la cinquième cuvée de ce palmarès préparé par l'Institut Fraser et l'Institut économique de Montréal. Officiellement, la finalité du palmarès est de permettre aux parents de voir si l'établissement que fréquente leur enfant fait mieux ou moins bien que la moyenne. En pratique, toutefois, les choses ne sont pas si claires.

«À tous les ans, le palmarès revient en frappant sur le même clou : mettre de l'avant les mérites de l'école privée, tout en escamotant les contraintes de l'école publique. Il faut souligner que cet exercice est profondément injuste et biaisé. Alors que l'école privée peut se permettre de faire une sélection et de choisir les meilleurs élèves, l'école publique, elle, a le mandat d'accueillir tous les élèves en s'efforçant de leur donner le meilleur service possible», de dire la directrice générale de la CSHBO, Marlène Thonnard.

Ce bulletin est basé sur une cote globale du rendement scolaire de chaque établissement, incluant le résultat moyen aux épreuves du MÉQ, dans cinq matières essentielles, le pourcentage d'épreuves échouées, la surestimation des résultats par école, la différence entre les garçons et les filles dans les résultats aux épreuves de langue maternelle de 5<sup>e</sup> secondaire et dans les résultats aux épreuves de sciences physiques de 4<sup>e</sup> secondaire ET la proportion d'élèves qui poursuivent leurs études et obtiennent leur diplôme dans les délais prévus.

La cote globale moyenne tourne autour de **6,2**. Dans le cas de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge (Fort-Coulonge), elle est de **5,7** (en baisse de 0,5) et, dans le cas de l'école Cité étudiante de la Haute-Gaineau (Maniwaki), elle est de **5,0** (en hausse de 0,5).

Pour la Cité étudiante, le pourcentage de réussite en langue maternelle et en histoire a augmenté, alors qu'il a baissé en langue maternelle et en sciences physiques à

Sieur-de-Coulonge. Dans les deux cas, le pourcentage d'échecs aux épreuves ministérielles a augmenté.

Il s'agit ici de statistiques qui sont fondées sur des données réelles mais qui ne donnent pas toute l'information sur ce qui se passe à l'école. Quelques exemples :

- 1) En ce qui touche le pourcentage d'élèves en retard (élèves de 16 ans ou plus au début du 4<sup>e</sup> secondaire qui sont en retard dans leur cheminement), un haut taux peut expliquer les difficultés de performance d'une école. Or, à l'inverse, ce taux élevé sous-entend que l'école a un bon taux de persévérance scolaire, puisque l'on s'est donné comme but de garder nos élèves (réduire l'abandon) et de diversifier leur qualification.
- 2) Il est vrai que le pourcentage d'échec aux épreuves du MÉQ a augmenté, mais le taux d'abandon a diminué. Cela veut dire que plusieurs de nos élèves vont avoir l'occasion de s'y reprendre à plusieurs fois pour réussir ces épreuves. Il faudrait aussi mettre en évidence les mesures d'appoint qui sont mises à la disposition des élèves et les efforts incroyables mis dans les écoles pour offrir des services adaptés aux besoins de chaque élève.

En conclusion, pour obtenir un portrait plus juste, il serait indiqué de comparer les résultats des élèves provenant d'écoles qui ont des caractéristiques semblables : milieu socio-économique, revenus et scolarisation des parents, support et encadrement familial, situation géographique, etc. Est-il juste de comparer des écoles fonctionnant dans des milieux défavorisés avec des écoles situées à Outremont ou à Westmount?

-30-

Source : Marlène Thonnard  
Directrice générale  
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
(819) 449-7866, poste 235

Charles Millar  
Agent d'administration  
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
(819) 449-7866, poste 239

Site Internet : [www.cshbo.qc.ca](http://www.cshbo.qc.ca)